

**AVIS PUBLIC****SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES D'UN INTERVENANT PARTICULIER****Élection générale du 3 novembre 2013**

		<b>Rapport de dépenses</b>	
<b>Nom de l'électeur (représentant du groupe, le cas échéant)</b>	<b>Dénomination du groupe, le cas échéant</b>	<b>Total des dépenses de publicité</b>	<b>Date de réception</b>
Jacques Veillette	Sauvons le golf 18 trous de Brossard	0 \$	24 novembre 2013

Montant maximum des dépenses permis par la loi : 300 \$

Toute personne peut examiner et prendre copie des rapports et des documents qui l'accompagnent, pendant les heures normales d'ouverture de bureau, à l'endroit suivant :

**2001, boulevard de Rome à Brossard.**

DONNÉ À BROSSARD, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de février 2014.

Patrick Quirion, CA, OMA  
Directeur des finances et trésorier